

LTHEA2310

2010-2011

Didactique des arts du spectacle II

2.0 crédits	15.0 h	1q
		·

Enseignants:	Desmarets Michel ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Analyse d'exemples et de cas concrets, simulations de situations d'apprentissages liées à la mise en scène, simulations de situations d'apprentissages, recherche de modèles théoriques susceptibles d'apporter une aide à l'élaboration de processus d'évaluation, constitution par l'étudiant d'un portefeuille de documents comprenant des textes relatifs aux thèmes du cours et à des situations de terrain.
Acquis d'apprentissage	1. Amener le futur enseignant à une compréhension et une maîtrise des compétences majeures de la discipline (textes légaux) et lui proposer une démarche de recherche dans ce domaine : Comment cheminer en pédagogie de l'expression à partir des représentations que les élèves se font du "théâtre", de "la culture", de "l'art"; Caractéristiques d'une mise en projet artistique en milieu scolaire; Apprendre à éduquer le regard critique et analytique de l'élève pour qu'il acquière la capacité de structurer sa "lecture" d'une mise en scène en tant que spectateur actif et acteur sur les plans esthétique, sociologique, politique 2. Lectures et échanges de réflexion sur des textes de référence dans la mouvance Théâtre-Education. 3. Construire une démarche d'évaluation clairement exprimée aux élèves qui tienne compte de l'évolution du travail et qui cible clairement les compétences disciplinaires et transversales. 4. Réfléchir sur le contenu des programmes de la première à la sixième année du secondaire et sur la place de ce type de cours dans le cursus scolaire. 5. Accorder une attention particulière au dialogue entre les méthodes d'enseignement proposées au cours de didactique générale et celles propres à l'enseignement de l'art dramatique. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travaux écrits, participation au cours et épreuve orale de juin.
Contenu :	Apprendre à concevoir, structurer, organiser un enseignement spécialisé dans le domaine des arts du spectacle, établir les différences conceptuelles entre les notions de jeu dramatique et de jeu théâtral, rechercher et construire un type d'évaluation capable de prendre en compte l'acquisition progressive des compétences, réfléchir sur le contenu des programmes scolaires liés à l'enseignement de l'art dramatique, appliquer les principes de méthodologie et de didactique générale à l'enseignement des arts du spectacle.
Autres infos :	Support : une bibliographie ; un portefeuille de textes de référence constitué par l'étudiant. Evaluation : Participation aux cours et travaux. Examen oral avec support écrit à partir d'une expérience d'enseignement réalisée lors des stages : construire une relecture d'expérience en dialogue avec les données théoriques exposées au cours.
Cycle et année d'étude: :	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle) Master [120] en arts du spectacle
Faculté ou entité en charge:	THEA